Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

PUBLIE LE:

Publié le

0 6 MARS 2024

LOW

0 6 MARS 2024

ID: 026-212601652-20240304-DELIB20240303-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET:

Rapport d'Orientation Budgétaire 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 29 Votants: 27

Nº 2024.03.03

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre mars, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 27 février 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.

Madame Evelyne BERNARD est désignée secrétaire de séance

PRÉSENTS: Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Evelyne

BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Francine

DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS: Christian CHABERT (pouvoir à N. MANTONNIER), Thierry JAVELAS (pouvoir à F. FAYARD), Duilio NOVARO

(pouvoir à P. CHAVE), Nathalie SORIA (pouvoir à E. BILBOT), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Fabien

PLANET (pouvoir à N. COLOMB), Matthieu NIVOT (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS: Anne-Lise VIALLON, Thierry SANCHEZ

Monsieur le Maire présente un rapport introductif au Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024. Le rapport est joint en annexe.

Ce rapport donne lieu à un débat. Il est acté par une délibération spécifique, qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'État dans le département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 27 Pour :

- PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024.

Envoyé en préfecture le 06/03/2024

Reçu en préfecture le 06/03/2024

Publié le 0 6 MARS 2024

ID: 026-212601652-20240304-DELIB20240303-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Francis FAYARD

La secrétaire de séance, Evelyne BERNARD

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le

0 6 MARS 2024